

Zeitschrift: Archivum heraldicum : internationales Bulletin = bulletin international = bollettino internazionale

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 88 (1974)

Heft: 2-3

Artikel: L'origine tournaissienne de la tapisserie de Jean de Daillon

Autor: Vaivre, Jean-Bernard de

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-746280>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'origine tournaisienne de la tapisserie de Jean de Daillon

par JEAN-BERNARD DE VAIVRE

secrétaire général du Centre pour l'étude de la sigillographie et de l'héraldique médiévales

Un précédent article ¹ avait présenté une tapisserie « gothique » conservée à Montacute House en Angleterre ². Cette tenture où l'on voit un cavalier en armure sur un fond de mille fleurs est ornée en haut et à gauche d'un écu aux armes écartelées *aux 1 et 4 d'azur à la croix engrêlée d'argent, aux 2 et 3 de gueules fretté d'or au canton d'argent chargé d'un croissant de sable, sur le tout de gueules à six écussons d'or*. Ces armes avaient été identifiées comme étant celles de Jean de Daillon, familier de Louis XI qui avait exercé des charges importantes de gouverneur, puis d'ambassadeur du roi de France. Il avait été montré que nul n'avait porté ces armes avant lui, que ses fils avaient par la suite adopté une partition différente et que Jean de Daillon lui-même n'avait arboré les armes que l'on voit sur la tapisserie qu'entre 1451 et sa mort survenue trente ans plus tard. Il avait été proposé de voir dans la tapisserie en question une œuvre commandée ou offerte à Jean de Daillon entre 1477, date à laquelle il fut nommé lieutenant du roi à Arras et sa mort survenue en 1481. On avait enfin avancé, en soulignant qu'il s'agissait à la fois « d'une hypothèse de travail et d'une direction de recherches à ne pas négliger, » que cette tenture aurait pu être commandée à Arras où de nombreux ateliers avaient travaillé pour les ducs de Bourgogne.

Toutes ces propositions se trouvent aujourd'hui confirmées à l'exception de l'hypothèse sur l'origine arrageoise de la tapisserie. Cette dernière a en effet été tissée à Tournai. Les organisateurs de l'exposition *Chefs-d'œuvre de la tapisserie du Moyen Âge et de la Renaissance* ³ ont, grâce à l'identification du personnage publiée ici même, retrouvé dans l'important ouvrage d'Eugène Soil, *Les tapisseries de Tournai* ⁴ l'analyse et le détail des comptes de cette ville, qui ne permettent plus aucun doute.

Cette tapisserie de 457 aunes carrées fut achetée à Guillaume Desreumaulx par la ville de Tournai pour en faire don à Jean du Lude, en 1480. Mais ce n'est qu'en 1483 que l'affaire fut réglée entre la ville de Tournai et la veuve de Jean de Daillon ainsi qu'il apparaît dans les textes ci-après :

« A Guillaume Desreumaulx, tapissier, qui avoit marchandé à M. du Lude gouverneur du Dauffiné de lui faire une tapisserie de verdure pour une chambre, de laquelle tapisserie a été fait don et présent de par la ville audit seigneur du Lude en rémunération de plusieurs plaisirs et amitiés que par cidevant il a faits à icelle ville... sur le prix duquel marché et en tant moins d'icelui a esté ordonné audit Wuilleme pour et afin de avanchier et expédier l'œuvre de lad. tapisserie, la somme de xl. de gros vall. lxx lb.

» Audit Guillaume Desreumaulx, pour le parpaye de lad. tapisserie contenant en tout *iiii^c lvij aunes* au prix de *iiii s. gros* l'aune quarrée comme ledit seigneur du Lude avoit fait et marchandé qui ensuivant lad. devise il a fait faire et estoffer de soye en plusieurs et diverses pièces de tappis qui monte audit pris de *iiii s. gr. l'aune iii^{xx} xi l. viii s. de gr. vall. vi^c xxxix ll xvi s.* sur quoy fault deduire et rabattre lad. somme de *lxx l. t...*

» Item à Jerome de Callonne qui au commandement des chefs desd. consaux a sollicité les ouvriers qui ont fait lad. tapisserie, en plusieurs et divers ouvroirs et avecq ce visité les estoffes qui y ont esté mises en œuvre pour savoir se elles estoient loyale et passable, en quoi il a eu grandes et longues occupacions, pourquoy lui a esté taxé *lxx s. t...*

» (T. Comptes généraux 1479-1484. Compte commençant le 1^{er} avril 1480 v. st.)

» 3 décembre 1482. Des lettres envoyées par madame du Lude afin que la tapisserie autrefois faite pour présenter à monseigneur du Lude à présent défunt, qui fut mari d'elle, soit délivré à Pasquier Grenier, pour elle et ses enfants.

» 8 avril 1483. De la relation des chefs et depputez des Consaulx touchant la délivrance faite à mons. levesque de Sees, frère de madame vesve de feu mons. du Lude, de la tapisserie qui audit (a) esté présentée et donnée verbalement audit s^r du Lude et aussi des despens fais en ceste ville par ledit evesque et un seigneur de Plomet(?) estant en sa compagnie monte *xxxii l.* desquelz despens lesdis chiefs et depputés pour l'onneur de la ville les ont fait deffrayer

attendu qu'ils estoient ambassadeurs du roy et qu'ilz retournoient devers lui et se offroient aidier la ville en ses affaires. (T. Consaux vol. 174.)⁵»

Cette tapisserie avait dû être commandée dès 1478 ou 1479 puisqu'elle était en voie d'achèvement en avril 1480. En février de la même année elle était déjà prise comme modèle par le magistrat de Tournai qui commande alors, pour l'offrir plus tard au sire de Baudricourt, une tapisserie du même type :

« Le xiiij^e jour de février lan mil iiiij^e iii^{xx}j. Pardevant sire Guerard de Hurtebise Prevost comparurent Pierre Coppin marchand de draps, Jehan de Lefosse boucher, Jehan Vregelois et Nicollas Poullain, marchans, en leurs noms, et aussi lesdis Pierre Coppin et Nicollas Poullain, eulx faisons fors de Jehan de Leplanque demorant emprés le teste d'or en ceste ville de Tournai, lesquelz ont promis et chacun pour le tout faire faire furnir et acomplir a leurs despens une tapisserie de verdure à soye aussi bonne et en telle valleur que celle que monseigneur Dulude a fait faire en ceste ville, laquelle sera présentée à monseigneur de Baudricourt... »

L'existence de Guillaume Desreumaulx, tapissier, demeurant en la paroisse Saint-Nicolas-de-Bruille, à Tournai, est attestée dès 1468. On sait donc qu'il fournit des tapisseries de verdure pour Daillon et Baudricourt. En 1481, il vend à Gilles Descamaing « une chambre de tapisserie a soye de l'histoire de Tebbes » ainsi que d'autres panneaux, et l'année suivante, dans un acte où il est qualifié de « marcheteur », il s'engage à livrer à Pierre Rogier « deux tappis de l'histoire de Joseph ». Ces tentures avaient été livrées en juin 1483, lorsque Desreumaulx décéda.

A la lumière de ces textes on peut faire les observations suivantes :

- Comme cela avait été avancé, la tapisserie telle qu'elle est actuellement ne constitue qu'un fragment d'un plus grand ensemble;
- cette tapisserie fut bien commandée par Daillon mais lui fut offerte par les représentants de la ville;
- la tenture de Montacute House est donc l'une des rares tapisseries de la fin du Moyen Age dont l'attribution à un centre de production soit attestée de façon irréfutable et la date de l'exécution précisée à l'année près.

Tout cela grâce à l'étude de l'héraldique. Cela étant, on peut ajouter à ces constatations un certain nombre de réflexions :



Fig. 1. Détail de la *Cinquième bataille* de la série de la *Guerre de Troie* (Photo Metropolitan Museum of Art).

Sur le plan stylistique, le caparaçon du cheval de Jean de Daillon est traité de façon très proche de celui du grand cheval que les assaillants introduisent dans la ville que l'on voit sur l'une des scènes de la *Guerre de Troie*⁶ également tissée à Tournai.

Sur l'une des pièces de cette incomparable série, la cinquième bataille⁷ (Metropolitan Museum of Art, New York) le caparaçon d'un des chevaux (fig. 1) est orné d'un cabochon de cuivre assez semblable à celui qui se voit sur l'arrière-main de la monture de Jean de Daillon (fig. 2). Un accessoire analogue se voit sur une autre tenture, aujourd'hui à Zamora (fig. 3).

Autre élément parahéraldique qui se retrouve dans la tapisserie Daillon et la série de la guerre de Troie : l'étendard au loup

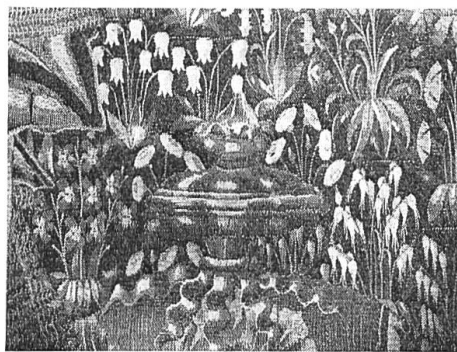


Fig. 2. Détail du cabochon de cuivre ornant le caparaçon du cheval de Jean de Daillon, seigneur du Lude. (Photo J.-B. V.)

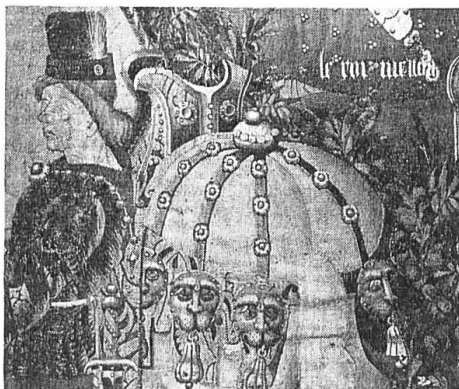


Fig. 3. Caparaçon orné d'un cheval sur une des pièces de la *Guerre de Troie* conservée à la cathédrale de Zamora. (Photo J.-B. V.)

(fig. 4) ou au lion. On voit, en effet, un étendard au lion sur l'un des panneaux encore conservés à Zamora (fig. 5)⁸. On sait que la *Guerre de Troie* ne nous est pas parvenue intacte. Ainsi, la scène de la trahison n'est pas arrivée jusqu'à nous. Mais sa composition est connue grâce à un dessin de Jubinal⁹ qui la vit au siècle dernier : Dans le coin supérieur gauche se voit un étendard où se distingue nettement un lion lampassé, alors que les queues sont semées des initiales R E (fig. 6)¹⁰.

Cela pour dire que les cartons dont se servirent les liciers dérivèrent de modèles d'inspiration commune. Ces modèles qui connurent une vogue certaine se perpétuèrent durant des années comme le montre l'une des tapisseries, autrefois au château du Verger, représentant le maréchal de Gié en enseigne (fig. 7)¹¹ et qui est plus récente.

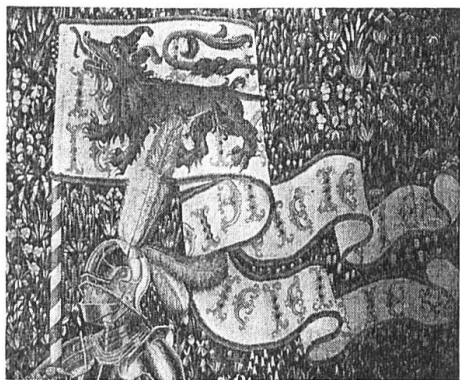


Fig. 4. Etendard de Jean de Daillon orné d'un loup et semé du monogramme JE sur la tapisserie de Montacute House (Photo J.-B.V.).

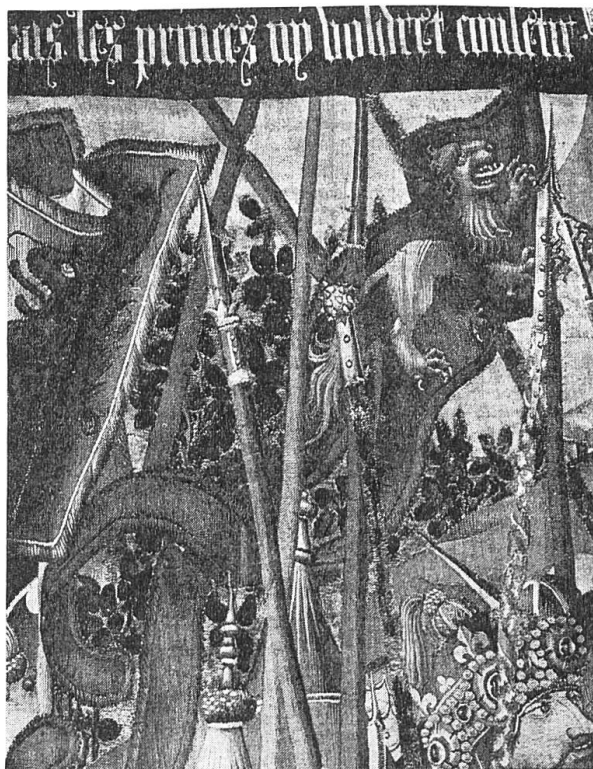


Fig. 5. Etendard au lion sur l'une des scènes de la *Guerre de Troie* conservée à la cathédrale de Zamora. (Photo J.-B. V.)

Bien des aspects de ces problèmes sont imparfaitement connus. L'héraldique, on le voit, peut contribuer à une meilleure connaissance de ces monuments de la fin du Moyen Age.

(Octobre 1973)

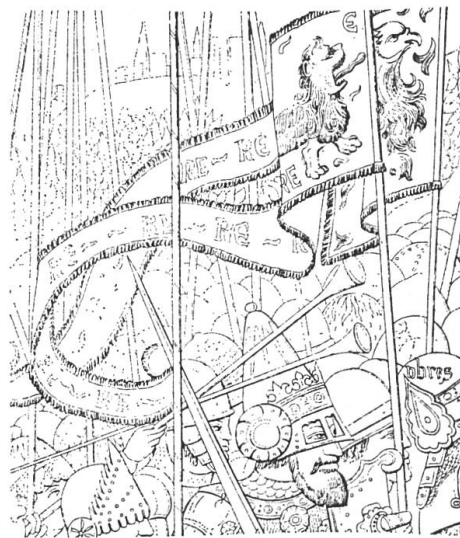


Fig. 6. Etendard au lion, semé du monogramme RE sur une des pièces, disparue, de la série de la *Guerre de Troie* dessinée en 1838 par Jubinal.



Fig. 7. Dessin de la collection Gaignières représentant le maréchal de Gié en enseigne. (Photo B. N.)

¹ VAIVRE (Jean-Bernard de) : *La tapisserie de Jean de Daillon*, in *Archivum Heraldicum* 1973, n° 2/3, p. 18-25.

² Cette tenture achetée en 1935 à sir Edward Speyer appartenait encore, il y a une quinzaine d'années, à sir Malcolm Stewart (dont le nom est mal orthographié dans la légende de la figure 1 de l'article précité) qui la légua à Montacute House.

³ *Chefs-d'œuvre de la tapisserie du Moyen Age et de la Renaissance*. Paris, 1973, in-8, p. 122-124.

⁴ SOIL (Eugène) : *Les tapisseries de Tournai. Les tapisseries et les hautelisseurs de cette ville. Recherches et documents sur l'histoire, la fabrication et les produits des ateliers de Tournai*. Tournai, 1892, in-8.

⁵ SOIL : *op. cit.*, p. 29 (Tournai, journal des prévôts et jurés, n° 3324 et 384-5).

⁶ ASSELBERGS (J. P.) : *Les tapisseries tournaisiennes de la guerre de Troie*. Extrait de la *Revue belge d'archéologie et d'histoire de l'art*, t. XXXIX, 1970 (1972), p. 93-189 (dont 28 illustrations).

⁷ ASSELBERGS : *op. cit.*, voir fig. 13, p. 54, du tiré à part.

⁸ ASSELBERGS : *op. cit.*, fig. 10.

⁹ JUBINAL (Achille) : *Les anciennes tapisseries historiques*. Paris, 1838, in-plano.

¹⁰ A propos de ces monogrammes, aucun élément ne permet jusqu'à maintenant, dans la plupart des cas, de comprendre leur signification. D'aucuns ont voulu y voir les initiales du prénom des titulaires et d'une femme aimée. Force est cependant de remarquer que si, souvent, la première lettre est celle du nom de baptême du personnage pour lequel la tapisserie a été commandée, le second ne correspond jamais à celui de son épouse. Certains ont voulu en tirer des conclusions aussi légères qu'hasardeuses.

Deux hypothèses de travail devraient leur être préférées :

— La première se fonde sur une observation : Dans ces associations de lettres, la seconde est fréquemment un E (tapisseries Daillon, de Jacqueline de Luxembourg, guerre de Troie, chasse à la licorne). Il serait donc souhaitable d'entreprendre des recherches sur le sens qui s'attachait, pour la société du XV^e siècle, à cette lettre qui pourrait avoir eu une signification précise.

— La seconde est plus pragmatique. Il serait nécessaire de s'assurer s'il ne s'agit pas, à cette époque où l'héraldique perd son rôle de « connaissance », de l'initiale et d'une quelconque lettre du prénom, afin de mieux identifier le possesseur (JE pour Jehan, JE pour Jacqueline...).

¹¹ M. Alain Erlande-Brandenburg, conservateur au Musée de Cluny, à Paris, doit publier prochainement une étude sur les tapisseries du château du Verger dont il sera rendu compte ici.

L'opinion des auteurs n'engage pas la responsabilité d'Archivum Heraldicum.

Archivum Heraldicum ist für die hier vertretenen Ansichten der Autoren nicht verantwortlich.